

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 41 (1979)

**Heft:** 8

**Rubrik:** Sections ; Communications

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Questions pratiques

### Il faut se dépêcher de semer après un déchaumage ...

... car une longue période de croissance présente de grands avantages, surtout du point de vue de l'utilisation du fourrage fourni par les cultures dérobées. Etant donné que la plupart des exploitations agricoles disposent à l'heure actuelle d'un tracteur d'une puissance élevée, il convient d'effectuer les déchaumages aussi rapidement que possible et de préparer un bon lit de germination pour la culture subséquente. En procédant de cette façon, on s'assure une bonne levée tout en améliorant la structure du sol. Les racines pourront ainsi atteindre une plus grande profondeur et augmenter le développement des plantes. Aujourd'hui, la quantité et la diversité des cultures dérobées est telle que l'agriculteur a la possibilité de choisir exactement les plantes qui conviennent le mieux pour tel ou tel but d'utilisation et pour une date de semis déterminée. A ce propos,

on ferait bien de tenir compte des résultats d'essais et d'expérimentations des stations officielles, car ils peuvent fournir de précieuses indications tant pour l'exécution rationnelle du travail que pour l'emploi judicieux des plantes de cultures dérobées.

Dr W. Schiffer

## Sections

### Association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs

#### Rapport d'activité 1978

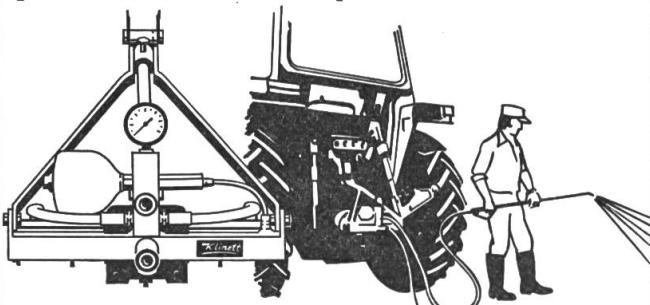
Il est d'usage qu'à la fin d'un exercice, une organisation rende compte de son activité et passe en revue les événements qui ont marqué, de près ou de loin, la vie de l'association. Il ne s'agit pas de mettre en évidence tout ce qui a été accompli, mais plutôt de donner aux membres un aperçu objectif sur les réalisations de l'année écoulée.

Il est vrai que notre Association n'a pas d'influence sur les grands événements. Force nous est de constater qu'au cours de l'année 1978 notre monde n'a pas progressé dans le sens de l'entente entre les peuples et de la coexistence pacifique. Nous connaissons aussi les difficultés que rencontre la Suisse, soit par suite de la stagnation de l'économie, du nombre croissant des fermetures d'entreprises, des problèmes agricoles non résolus, etc. Nous ne disposons d'aucun moyen d'intervention directe. Mais le seul fait de prendre conscience de ces difficultés peut être l'amorce d'une amélioration. Nous ne pouvons plus, de nos jours, accepter les affaires du monde sans nous sentir concernés et interpellés. Peut-être serons nous heureux, le jour où nous serons nous-mêmes en difficulté, de pouvoir compter sur la compréhension et la solidarité d'autrui.

La solidarité devrait aussi marquer l'activité de notre Association. Il est en vérité plus encourageant d'œuvrer pour atteindre les objectifs d'une organisation lorsqu'on sait que l'on peut compter sur l'appui et la solidarité de chaque membre. Nous jouissons de la confiance de nos membres qui nous restent fidèles et dont certains nous sont affiliés depuis des décennies. De ce fait, ils sont également

## Propriétaires de tracteurs!

**KLINETT offre maintenant aussi un nettoyeur haute pression se raccordant à la prise de force du tracteur**



Vous avez ainsi à bien meilleur compte un nettoyeur haute pression, puissant et mobile. Il suffit de quelques gestes pour brancher l'appareil KLINETT, qui offre les mêmes avantages que les modèles normaux: il nettoie, désinfecte, sable. S'emploie aussi pour blanchir les écuries à la chaux.

Débit d'eau 780 l/h à 430 t/min. à la prise de force.

Pression maximum: 150 bars. Poids: 22 kg seulement.

Demandez tout de suite des documents détaillés. Conseils et démonstration par l'importateur général de KLINETT:

**Walder Waldeck S.A., 6318 Walchwil ZG**  
**Tél. 042/77 12 04**

**Klinett**

**nettoyeur haute pression  
se raccordant  
à la prise de force**

inscrits sur la liste de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, avec siège à Brougg. Cette organisation compte plus de 35'000 membres répartis en 22 sections cantonales. Cette Association s'occupe de toutes les questions se rapportant à la mécanisation et à la motorisation de l'agriculture et représente nos intérêts au niveau national. L'usage et l'entretien des 83'860 tracteurs circulant en Suisse (recensement 1975) posent des problèmes et des exigences pris en charge par l'ASETA sur le plan fédéral; nous bénéficions de son appui dans l'accomplissement des mêmes tâches sur le plan cantonal.

Les tâches qui nous incombent ne peuvent être assumées qu'avec l'assistance active et compétente d'autres organisations et institutions. Nous pouvons heureusement compter sur la collaboration de personnes du métier dès qu'il s'agit de venir en aide à l'un de nos membres.

Mentionnons ici tout particulièrement le service juridique. Notre avocat a réglé l'an dernier quelques litiges survenus entre nos membres, d'une part, et des ateliers de réparation, des assurances, des autorités, etc. d'autres part. Dans chaque cas, nous avons, dans une certaine mesure, participé financièrement aux frais et nous continuerons à soutenir nos membres dans ce sens.

Notons encore que, durant l'année écoulée, nous avons fait procéder à quelques expertises techniques de véhicules agricoles, particulièrement en cas de divergences, avec certains ateliers, au sujet de factures de réparations.

Durant les vacances de Pâques 1978, nous avons à nouveau organisé à Grangeneuve les cours devenus traditionnels pour jeunes conducteurs de tracteurs. L'innovation réside dans le fait que nous rassemblons les jeunes filles et les jeunes gens de tout le canton, à Grangeneuve, où sont donnés les cours. La disponibilité de place et l'excellente organisation ont démontré que l'Institut agricole de Grangeneuve est un lieu de cours idéal. Au total, 529 jeunes ont participé aux cours et ont ensuite passé l'examen pour l'obtention du permis de conduire, cat. G. Dans l'ensemble, 577 candidats sur 586 l'ont obtenu. Nous souhaitons apporter ainsi une contribution valable à la prévention des accidents en agri-

culture et nous continuerons — à l'aide d'une propagande renforcée — à organiser ces cours chaque année. Comme le permis de conduire catégorie G autorise également la conduite de cyclomoteurs, nous sommes persuadés que des jeunes de plus de 14 ans, de milieux non-agricoles, fréquenteront aussi nos cours. Nous ne voulons évidemment en aucune manière, par ce permis de conduire, faire naître chez les jeunes le sentiment de savoir maîtriser le tracteur, pratique mais non sans dangers, mais simplement leur donner les notions de base.

Lors de la réunion du 12 juin 1978, les propriétaires de moissonneuses-batteuses ont fixé leurs tarifs pour la récolte de 1978. Ceux-ci se fondaient sur les recommandations de l'ASETA et n'étaient guère plus élevés que ceux de l'année précédente. Il a de nouveau été question d'une assurance-casco pour moissonneuses-batteuses, mais aucune solution n'a été trouvée.

Au 31.12.1978, notre Association comptait 2996 membres (2829 tracteurs à 2 essieux, 123 monoaxes, 45 moissonneuses-batteuses). Ainsi l'effectif a augmenté de 29 membres par rapport à l'année précédente. Nous attribuons cette augmentation au recrutement systématique. Notre meilleure propagande reste l'action de nos membres auprès de leurs amis et connaissances pour les encourager à adhérer à notre Association.

Le comité, composé du Président et de 8 membres, a été informé par le secrétariat, lors de différentes séances, sur la marche des affaires et a pris les décisions selon ses compétences statutaires. Le travail administratif a été effectué par la gérance. Sa tâche consiste à s'occuper des membres, à mettre au point les publications et à préparer les séances du Comité; elle participe à l'organisation et à la réalisation des cours de tout genre, etc. La commission de contrôle fonctionne une fois l'an pour la révision des comptes qui a eu lieu, cette année, le 9.2.1979. Par ailleurs, le comité a participé à l'assemblée des délégués de l'ASETA, les 8 et 9 septembre 1978, à Vevey. Une délégation a pris part à l'assemblée générale de l'Association vaudoise des propriétaires de tracteurs. La Président et le caissier, accompagnés d'experts de Grangeneuve, ont assisté à une

journée d'information sur des questions traitant de l'organisation et de la réalisation de cours.

En terminant ce rapport, nous remercions tous ceux qui, tout au long de l'année, nous seconcent par leurs conseils et leur appui dans l'accomplissement de nos tâches, avant tout l'ASETA, l'Institut agricole de Grangeneuve, la Gendarmerie cantonale (Education routière), l'Office cantonal de la circulation et de la navigation, les fournisseurs de carburants et de lubrifiants faisant partie de la convention et la Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg. Grâce à leur aide, nous pouvons participer activement à l'éducation routière et contribuer ainsi à la prévention des accidents.

Mais notre gratitude toute particulière va à nos membres pour leur fidélité à l'égard de l'Association. Nous y joignons nos meilleurs vœux pour une fructueuse année agricole 1979.

Association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs  
Le président: P. Trachsel

## Jardins d'iris au Château de Vullierens

Dès le 1er juin et pour trois semaines environ, l'iris est roi dans les jardins du Château de Vullierens, un des plus beaux châteaux de Suisse dont les origines remontent au 14ème siècle. Il est situé dans le Canton de Vaud, à 8 km au-dessus de Morges.

Tous les mélanges d'iris imaginables entre le bleu, le blanc, le jaune, le rouge et le violet existent dans ce parterre qui longe une magnifique allée cavalière.

Parmi les quelque 120 variétés figurent les dernières créations de la Maison Schreiner, un des hybrideurs les plus connus aux Etats-Unis.

Les jardins seront ouverts au public de 13.00 à 18.00 en semaine et de 10.00 à 18.00 h le dimanche. Pour ceux qui le désirent, il est même possible de choisir et commander des iris pour leur jardin. Il est à noter que le produit des visites est destiné à des œuvres sociales.

Quelques manifestations seront organisées durant l'exposition dont un concert donné le 3 juin par M. Guy Bovet, organiste, à l'église de Vullierens, ainsi qu'un autre donné le 10 juin par la Chanson de Lausanne dans les jardins si le temps le permet.

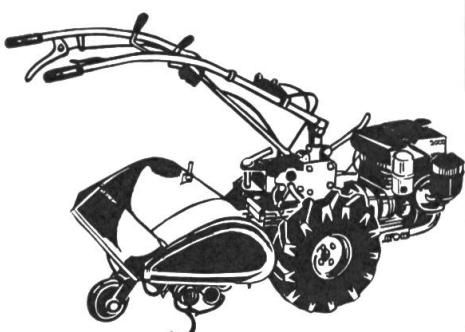
Pour de plus amples informations, veuillez contacter:  
Mlle Martignier  
Château de Vullierens  
1111 Vullierens  
Tél. 021 - 87 91 44 ou 87 92 40

## Tarifs indicatifs pour les récoltes de 1979

à l'intention des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses.

**Remarques d'ordre général:** Les conditions existant entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, entre le Plateau et les Préalpes, sont si différentes qu'il n'est pas possible d'établir des tarifs valables pour toute la Suisse. Les tarifs indiqués ci-dessous se basent sur un prix de carburant Diesel de 90 cts par litre. Un changement de prix de ce carburant de

Motoculteurs et motofaucheuses de 3 à 17 CV



**CHALUT**  
moto'culture  
1254 JUSSY- GE  
Téléphone 022/59 14 30

BON pour documentation

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Prix sans concurrence.

